



Les libertés individuelles, démocratiques, publiques et syndicales sont gravement menacées et ce de façon totalement disproportionnée et injustifiée.

la coordination #Stoploisécuritéglobale appelle à poursuivre les mobilisations qui, depuis plusieurs semaines, rassemblent de nombreuses voix contre les textes liberticides du gouvernement.

La CGT est engagée dans cette lutte et des Marches des libertés sont organisées sur tout le territoire le samedi 16 janvier et un grand rassemblement à Paris le samedi 30 janvier.

Ce combat concerne pleinement les militant·es mais également les citoyen·nes et les agent·es de la Fonction publique d'État.

Surveillance de masse, drones, cameras piétons, grenades d'encerclement et nassage sur les manifestations, fichage et répression des militant·es, sont autant d'outils d'un arsenal sécuritaire.

Ils sont des atteintes à la liberté d'expression, la liberté d'informer, la liberté de manifester... Les libertés individuelles, démocratiques, publiques et syndicales sont gravement menacées et ce de façon totalement disproportionnée et injustifiée.

La loi sécurité globale qui sera examinée au Sénat en mars comporte par ailleurs de nombreuses dispositions qui font des missions de service public de sécurité un « marché concurrentiel » avec des prérogatives confiées aux entreprises de sécurité privées et des expérimentations qui visent à plus long terme à transférer des missions de la police nationale aux polices municipales.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Ces choix politiques sont présentés comme « LA » solution en instrumentalisant les peurs. Or, un autre projet de société avec des libertés renforcées et des politiques publiques ambitieuses pour les faire vivre est plus qu'urgente et nécessaire !

Dans la Fonction publique d'État, plusieurs affaires de répression contre des fonctionnaires citoyen.nes, ou militant.es engagé.es, lanceur.euses d'alerte nous montrent que celles et ceux qui défendent l'intérêt général sont réprimé.es alors qu'elles et ils devraient au contraire être protégé.es par leur administration. La CGT, bien souvent de façon unitaire et large, est quant à elle à leurs côtés et ne lâche rien pour gagner ce combat indispensable !

Dans de nombreux ministères, les exemples de luttes menées ne manquent pas. La justice administrative a rendu des décisions récentes pour réaffirmer les libertés syndicales, nous confortant dans la légitimité de notre action.

Ce combat est également lié à celui que nous menons pour l'abrogation de la Loi de transformation de la Fonction publique qui vide les Commissions administratives paritaires de leurs prérogatives et supprime les Comités d'hygiène, de sécurité et conditions de travail.

Ces instances représentatives doivent au contraire être rétablies et leurs moyens renforcés pour que l'intérêt collectif soit au coeur de la démocratie au travail.

Pour l'UFSE-CGT, les libertés sont essentielles à la démocratie et leur exercice est porteur de progrès social.

Pour l'UFSE-CGT, la sécurité de demain doit être au service de toute la population et assurée par un service public uniforme sur tout le territoire ; dotée de moyens humains et matériels ; contrôlée par la population de façon démocratique et être garante de la devise de la République : Liberté - Égalité - Fraternité.

fichiers:



[Télécharger appel_securite.pdf](#) (52.6 Ko)



[Télécharger mobilisons-nous-les-3-16-et-30-janvier-23-de_c.-2020.pdf](#) (52.12 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2021](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank